

---

**TROISIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2022**

**PROCÈS-VERBAL**

**LE 8 SEPTEMBRE 2022**

**Participants**

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie  
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité  
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier  
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette  
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas  
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie  
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville  
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray  
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière  
Denise Trudel, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord  
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

**Absent**

Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville

---

**Procès-verbal**

**1. Ouverture de la réunion et mot du président**

Monsieur Corriveau souhaite la bienvenue à Mme Perreault, nouvelle membre représentante-citoyenne de Berthierville, et à M. Darveau qui assiste à la rencontre pour la première fois.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et mot du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la réunion de juin 2022
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions :
  - Présentation des Rapports d'inspection du MELCC
5. Rapport de DRN concernant ses activités
6. Questions et varia
  - Date des prochaines rencontres
7. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Henri Thouin et appuyée par Jacinthe Brissette.

### 3. Adoption du compte rendu de la rencontre de juin 2022

Le compte rendu a été adopté sans modification par Maurice Marchand et appuyé par Robert Pufahl.

### 4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
- Le MELCC a donné suite à la demande du comité de vigilance de recevoir les rapports d'inspection suite à ses visites aléatoires au LET. Le ministère a transmis les rapports des quatre visites faites en 2021, soit en janvier, mars, juin et octobre. Aucune visite n'a été faite en 2022. Une copie des rapports peut être consultée par les membres et une copie sera envoyée aux MRC et aux municipalités membres. Toutefois, le ministère informe le comité qu'une demande annuelle doit être transmise pour recevoir les rapports d'inspection.

M. Turcotte fait une présentation synthèse de ces rapports.

L'intervention du ministère couvre toutes les facettes de la gestion du site, notamment :

- La gestion quotidienne, à savoir la quantité de matières reçue et déversée sur le front de déchets ;
- L'évolution du remplissage des cellules ;
- Le fonctionnement du système de captage du biogaz et de gestion des eaux de lixiviation ainsi que le bon fonctionnement des puits d'observation des eaux souterraines ;
- Les activités liées au site de compostage, incluant la cellule de biométhanisation ;
- Toute autre activité menée sur le site liée à la gestion des matières résiduelles.

Dans les quatre rapports reçus, chacun des 41 volets couverts par l'inspection a été évalué et jugé conforme au certificat d'autorisation de DRN.

- Une plainte d'odeur a été reçue au MELCC depuis la dernière rencontre au mois de juin. Un signalement a également été reçu par WSP.

### 5. Rapport de DRN concernant ses activités depuis la dernière rencontre

#### 5.1 Excavation

Les travaux d'excavation sont toujours très importants durant la période estivale. C'est le cas également en 2022.

#### 5.2 Enfouissement

En juillet et août, l'enfouissement a été très intense car un autre lieu d'enfouissement de la région a partiellement fermé ce qui a provoqué une pression sur les autres lieux d'enfouissement. Cela a constitué un défi de taille. Dans une perspective d'hygiène public, DRN a dû admettre plus de 100 000 tonnes de matières résiduelles qu'habituellement dans cette période..

#### 5.3 Odeurs

La gestion des odeurs a aussi été difficile cet été. DRN a reçu directement 19 signalements d'odeurs en juillet et août. Les signalements provenaient de Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier et Lanoraie. La source principale des émissions d'odeurs était le centre de compostage.

La problématique se présente comme suit. Une quantité importante de matières organiques gérée au centre de compostage de DRN provient de l'est de Montréal. Dans ce secteur, trois éléments ont un

---

impact sur les émissions d'odeurs: la quantité de matières à gérer, le temps de gestion et le mode de gestion privilégié par les résidents.

**La quantité** : les matières organiques sont abondantes et concentrées (sans gazon).

**Le temps** : après la cueillette porte à porte, les matières sont transportées dans un centre de transbordement avant d'être acheminées au centre de compostage. Ce temps plus long fait en sorte que les matières se dégradent davantage et sont plus odorantes (particulièrement durant la période estivale).

**Le mode de gestion** : la plupart des résidents sont autorisés à mettre leurs déchets de table dans des sacs de plastique ce qui rend la gestion des matières plus difficile au centre de compostage.

Cette situation est inacceptable pour DRN et l'entreprise est déterminée à atténuer rapidement cette situation. À court terme, la quantité de matières organiques reçue de Montréal sera réduite. DRN fera de nouveau un bilan de la situation à la rencontre de décembre.

Mme Trudel, souligne qu'il serait important et urgent de faire une campagne d'information visant à bannir l'utilisation des sacs de plastique pour la gestion des putrescibles domestiques.

## 6. Questions et varia

### 6.1 Varia

Aucun élément n'a été ajouté à l'ordre du jour.

### 6.2 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 1er décembre. Le lieu est encore à déterminer. Des bouchées seront servies comme c'était le cas avant la pandémie.

## 7 Fin de la rencontre

Levée de l'assemblée.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire